

**PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION
LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE**

**SENSIBILISATION DES ACTEURS, ET NOTAMMENT DES
COLLECTIVITÉS LOCALES, SUR LA LUTTE CONTRE L'HABITAT
INDIGNE**

Pour vous inscrire : <http://oups-cmrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via le bulletin d'inscription ci-joint pour les agents ne pouvant s'inscrire sur OUP (collectivités locales, ARS) :

inscrivez le lien avec le n° oups

Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « Lutte contre l'habitat indigne » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

les dates, lieux des formations et dates limite d'inscription figurent sur la page « **IDENTIFICATION DES SESSIONS** »

OÙ ?

**En classe virtuelle
Cette formation se déroulera
depuis votre poste de travail**

(organisée par le CVRH de Nantes)

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/PH-PNLHI
cheffe de projet : Susanne KULIG
susanne.kulig@developpement-durable.gouv.fr

DGALN - Sous-direction des ressources humaines et compétences
Rémy BLANES – Responsable du pôle effectifs-développement des compétences
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet compétences et formation

vos contacts au CVRH

chargée de projet : Valérie BOSSARD
Tél. : 02 40 16 08 45 / 07 61 74 61 70
matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

Le présent module porte sur la sensibilisation à la problématique de lutte contre l'habitat indigne et vise à connaître :

- la notion d'habitat indigne ;
- le rôle des différents acteurs ;
- les pouvoirs de police générale et spéciales ;
- les responsabilités des pouvoirs publics (maire, préfet et président d'EPCI) ;
- les objectifs d'un pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

le public concerné – les pré-requis

Collectivités locales : services habitat et hygiène, services communaux d'hygiène et de santé,

Etat : Préfecture, DDT/M, DDETS, DREAL, ARS

Nombre maximum de stagiaires : 14 agents

IDENTIFICATION DES SESSIONS DE FORMATIONS

ACTEURS CVRH	DONNEES FORMATION – CORDONNEES CVRH
<p>CVRH concerné : CVRH de NANTES Chef de projet : Valérie BOSSARD Coordonnées : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>Dates de la formation : 30 et 31 mars 2023 matin de 9h30 à 12h30 Dates limite d'inscription : 9 mars 2023 Lieu de la formation : en classe virtuelle CLASSILIO adresse courriel : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr Lien d'inscription : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=28764</p>
<p>CVRH concerné : CVRH de NANTES Chef de projet : Valérie BOSSARD Coordonnées : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>Dates de la formation : 27/28 avril 2023 après midi de 14h à 17h Dates limite d'inscription : 3 avril 2023 Lieu de la formation : en classe virtuelle CLASSILIO adresse courriel : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr Lien d'inscription : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=28767</p>
<p>CVRH concerné : CVRH de NANTES Chef de projet : Valérie BOSSARD Coordonnées : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>Dates de la formation : 01/02 juin 2023 matin de 9h30 à 12h30 Dates limite d'inscription : 9 mai 2023 Lieu de la formation : en classe virtuelle CLASSILIO adresse courriel : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr Lien d'inscription : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=28765</p>
<p>CVRH concerné : CVRH de NANTES Chef de projet : Valérie BOSSARD Coordonnées : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>Dates de la formation : 21/22 septembre 2023 après midi de 14h à 17h Dates limite d'inscription : 28 août 2023 Lieu de la formation : en classe virtuelle CLASSILIO adresse courriel : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr Lien d'inscription : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=28766</p>

CONTEXTE

La lutte contre l'habitat indigne requiert :

- des connaissances spécifiques des dispositifs existant dans lesquels les aspects techniques, juridiques, sanitaires et sociaux sont étroitement impliqués ;
- la mobilisation de différents acteurs depuis le repérage jusqu'au traitement opérationnel.

Le présent module constitue une sensibilisation à la problématique et ne nécessite pas de pré-requis spécifiques, si ce n'est être impliqué sur cet aspect dans le cadre de ses missions.

D'autres modules de formation sont proposés dans le cadre d'un parcours de professionnalisation, portant notamment sur :

- ◆ Les fondamentaux : « Connaître les principes de base de la lutte contre l'habitat indigne »
- ◆ Pouvoirs du maire, du préfet, le cas échéant du président d'EPCI, en matière de police d'habitat indigne, notamment par un travail sur des études de cas,
- ◆ Traitement des situations de mise en sécurité et notamment en cas de défaut de solidité,
- ◆ Rédaction des arrêtés d'habitat indigne, notamment leurs prescriptions,
- ◆ Principales pathologies du bâtiment en habitat indigne,
- ◆ Traitement de l'habitat indigne en copropriété,
- ◆ Les aspects sociaux et protection des occupants,
- ◆ Actions administrative et judiciaire (pénal) en matière d'habitat indigne.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

Les intervenants sont des correspondants techniques – formateurs du pôle national de lutte contre l'habitat indigne.

Programme :

La formation se déroule à distance, sur **2 demi-journées** soit en après midi de 14h à 17h ou en matinée de 9h30 à 12h30

Elle comprend les séquences suivantes :

Définition de la lutte contre l'habitat indigne

Connaissance de la lutte contre l'habitat indigne : notions, acteurs, procédures

Quiz

Clôture de la première demie-journée

Correction du quiz / Réactivation des connaissances

Connaissance de la LHI : mode d'intervention, protection des occupants, ...

Présentation PNLHI / PDLHI

Échanges / Clôture de la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2023 - Action n° 23-287

**(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription
à l'adresse courriel indiquée dans la page « identification des formations »)**

**LA FORMATION : SENSIBILISATION DES ACTEURS, ET NOTAMMENT DES COLLECTIVITÉS
LOCALES, SUR LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE**

Session choisie : (cocher la case correspondante)

CVRH de NANTES			
Valérie BOSSARD			
Dates formation			
30/31 mars2023 (9h30 à 12h30) <input type="checkbox"/>	27/28 avril2023 (14h à 17h) <input type="checkbox"/>	1/2 juin 2023 (9h30 à 12h30) <input type="checkbox"/>	21/22 septembre 2023 (14h à 17h) <input type="checkbox"/>
Date limite d'inscription			
9 mars 2023	3 avril 2023	9 mai 2023	28 août 2023

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

- T1 – adaptation immédiate au poste de travail
T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier
T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications
Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Date de prise de fonction

N° téléphone

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTE-MCT-MM <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent	
Avis favorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique	
réservé <input type="checkbox"/>		
défavorable <input type="checkbox"/>		
Priorité 1 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service	
2 <input type="checkbox"/>		
3 <input type="checkbox"/>		